

## Le ministre Geffray doit décider du recrutement de la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires!

La FNEC FP-FO a été reçue par le ministre Geffray le 28 octobre et a notamment abordé la question du recrutement des candidats aux concours de recrutement de professeurs des écoles inscrits sur les listes complémentaires.

En effet, alors que le nombre de listes complémentaires a été divisé par trois en cette rentrée (seulement 357 inscrits), la totalité de ces candidats n'a pas été recrutée loin s'en faut (Strasbourg, Lille, Reims, Paris, Besançon, Aix-Marseille...)!

Déjà, lors d'une première audience le 24 septembre lors d'un rassemblement devant le ministère, le SNUDI-FO avait exigé le recrutement de la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires mais aussi le réabondement de celles-ci.

En effet, les besoins sont immenses dans les écoles et le manque de remplaçants se fait déjà sentir. D'ailleurs nombre d'académies ont recours à des enseignants contractuels : il a même été proposé à certains candidats aux concours inscrits sur liste complémentaire d'être recrutés... en tant que contractuels !

Dans ce contexte, les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires attendent toujours d'être recrutés. L'une d'entre elle a entamé une grève de la faim devant le rectorat de Strasbourg.

Le ministre Geffray a pris note des revendications exprimées par la FNEC FP-FO tout en insistant sur la baisse démographique. Ses services ont indiqué que dans certaines académies, il n'y avait pas de besoins (!) et qu'aucun contractuel n'avait été recruté ; dans d'autres seuls avaient été actés des renouvellements de contractuels mais pas de nouveaux recrutements.

Le ministre, s'il n'a pris aucun engagement à recruter la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires, a indiqué qu'il allait relancer les académies et qu'il répondrait précisément au syndicat sur ses demandes.

Le SNUDI-FO ne peut se satisfaire d'une telle réponse et maintient ses exigences de recrutement de la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et de réabondement de celles-ci.

Ils poursuivra inlassablement ses interventions en directions du ministre.

## Le SNUDI-FO revendique:

- le ecrutement de la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires ;
- le réabondement des listes complémentaires ;
- le renouvellement et titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- l'abandon des suppressions de postes du budget Lecornu et création des postes nécessaires.

Montreuil, le 5 novembre 2025